



Probleme après achat d'un vehicule d'occasion

Par **thierry36_old**, le **04/10/2007** à **16:58**

bonjour,j'ai acheté il y a deux mois un vehicule d'occasion chez un professionnel ,apres la livraison ,j'ai tout de suite constaté un probleme avec la boite a vitesse je l'ai ramené a la concession et on m'a identifié un probleme de boite .Rendez vous est donc pris pour la reparation et en tapant le numero de serie le chef d'atelier du concessionnaire de la marque s'aperçoit qu'aucune actions de rappel n'a été effectué d'ou immobilisation 12 jours de mon vehicule quand je le récupere les memes problemes sont toujours apparent je le ramene donc et la on preconise le remplacemnt de la boite a vitesse l'expert de la garantie se deplace et reconnait le probleme mais indique qu'il devait exister avant l'acquisition et demande au vendeur de prendre en charge tous les frais donc mon vehicule est de nouveau immobilisé depuis 2 semaines ce qui fait 4 semaines en 2mois est n'est pas près de m'etre restitué car les reparations n'on toujours pas commencé .Je voudrais savoir quels sont les démarches a entamer soit pour rendre le véhicule soit pour faire accéléré les choses .JE VOUS REMERCIE DES RENSEIGNEMENTS QUE VOUS VOUDRAIT BIEN M'INDIQUER